

Séance d'ajournement du 17 septembre 2019

Séance d'ajournement du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 17 septembre 2019 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Martin Dumaresq, M. Guy Lemieux, M. Jacques Giroux, sous la présidence de M. Gaétan Ménard formant quorum.

M. Mathieu Mercier est absent à cette séance

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no 19-140 **Présentation des comptes**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date du 17 septembre 2019 soit approuvée :

Chèques no. 16028 à 16036 au montant de 16 656,36 \$

Prélèvements 3060 à 3062 au montant de 546,59 \$

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Résolution no. 19-141 **Règlement emprunt – Rang du Dix**

Proposé par : M. Martin Couillard

Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à entreprendre les procédures avec les services professionnels de Therrien Couture, avocats ainsi que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour un règlement d'emprunt pour une période de 20 ans dans le cadre des réparations des infrastructures locales – projet réfection du Rang du Dix

Adopté

Résolution no. 19-142
Camion Incendie

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un camion incendie autopompe 2006 au coût de 285 000 \$ plus taxes chez L'Arsenal, fournisseur d'équipement de protection contre les incendies.

(Voir résolution no. 19-147 Droit de veto)

Adopté

Résolution no. 19-143
Règlement d'emprunt – Camion incendie autopompe

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à entreprendre les procédures avec les services professionnels de Therrien Couture, avocats ainsi que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour un règlement d'emprunt pour une période de 10 ans pour l'achat d'un camion incendie autopompe.

Adopté

Annotation

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière quitte la séance d'ajournement puisque le conseil municipal s'entretiendra avec le service juridique de la municipalité concernant le 101 rue Girouard.

Résolution no. 19-144
Levée de la séance

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que la séance d'ajournement soit levée à 21h

Adopté

Gaétan Ménard
Maire

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière